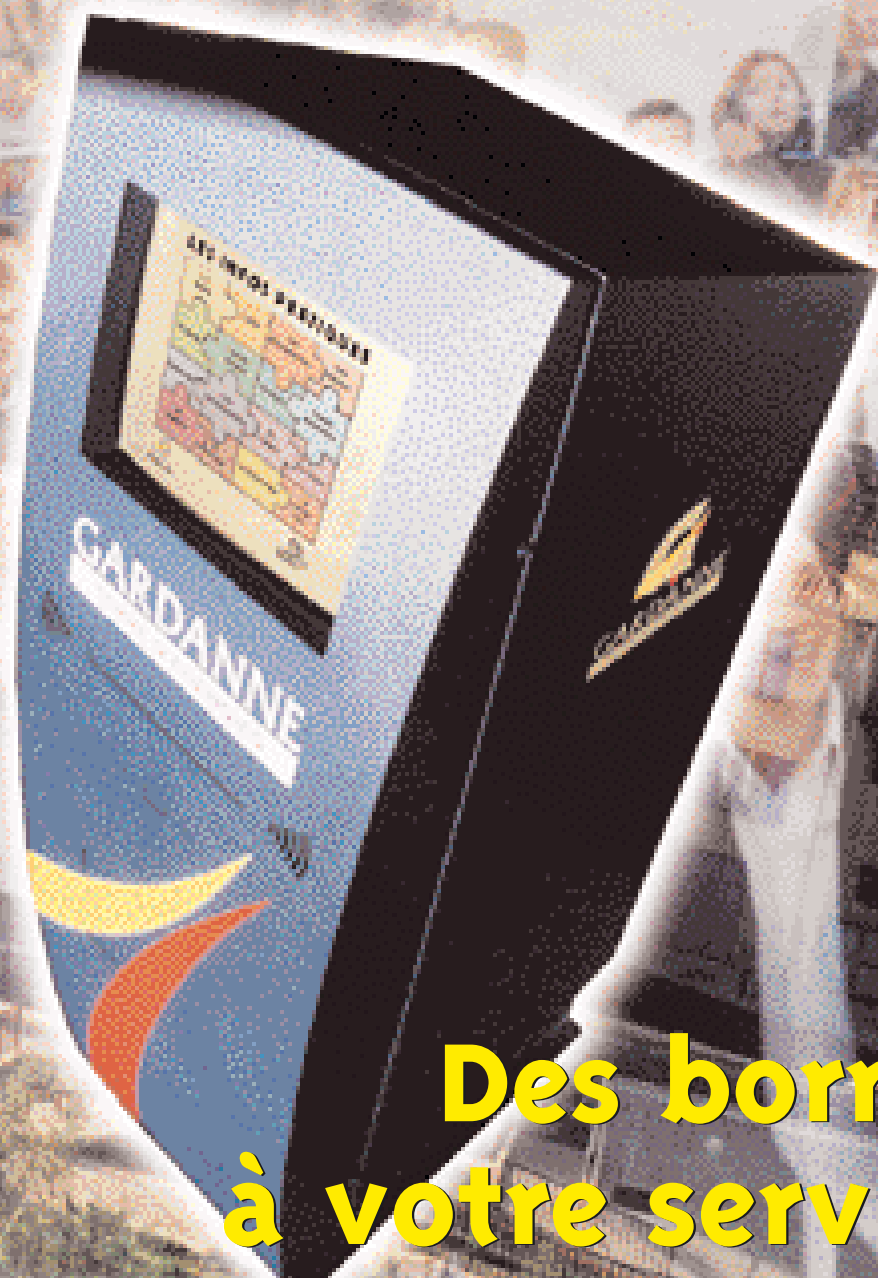


énergies

LE 20 NOVEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 2009

BICHSEL N°146 - 20 - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE



Des bornes à votre service

*Section thermalisme
au LEP, p 11*

*Un mois sans bœuf
dans les cantines, p 6*

*Le grand retour
du Père Noël, p 5*

*Sur les chemins
de Compostelle, p 12*



SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Trio Esperança

L'événement culturel de cette fin d'année 2000 : le trio *Esperança* revient enfin sur scène, et se laisse accompagner par une discrète instrumentation. Vous pourrez découvrir Eva, Mariza et Regina dans un répertoire afro-brésilien qui met en valeur leurs racines. Concert à 20h30 au 3 Casino. Réservations à l'OMC au 04 42 65 77 00.

LUNDI 4 DÉCEMBRE

Attac

et le commerce équitable

Café-citoyen à la 3 Cafet à partir de 19h, avec un débat sur le commerce équitable en présence de Catherine Crassous, d'Artisans du monde.

DU 4 AU 23 DÉCEMBRE

Le temps s'expose

Entre hier et demain, passé et futur, le temps rythme notre vie. Une exposition de la compagnie *Épices et Parfums* tente d'en venir à bout dans le hall de la Médiathèque (lire page 13).

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Marionnettes patraques

Un spectacle cousu main pour les petits à partir de trois ans, avec des marionnettistes qui jouent à découvrir une histoire de petits diables qui ne veulent pas dormir. A 10h à la Maison du Peuple.

JEUDI 7 DÉCEMBRE

Preljocaj et les lycéens

Cinq mois avant son spectacle à Gardanne, le chorégraphe Angelin Preljocaj et son ballet rencontrent 300 lycéens de Fourcade au gymnase Léo-Lagrange, de 13h à 14h. Ouvert à tous.

11 ET 12 DÉCEMBRE

Hondo et Jys à Marseille

Le Gardannais et le Marseillais montent sur les planches du *Quai du rire* pour présenter leur spectacle *Union sacrée*.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

Un colporteur d'histoires

Déjà auteur de l'expo sur le temps, Gil- le Crépin chantera et racontera des histoires étonnantes. A 20h30 à la Médiathèque.

Un siècle terrible qu'il ne faudra pas oublier

GARDANNE, LE 11 NOVEMBRE.

« Personne ne doit oublier la somme d'épreuves que la France et l'Europe ont connues dans ce siècle. » Comme l'a dit le secrétaire d'État aux anciens combattants Jean-Pierre Masseret à l'occasion du 11 novembre, ce siècle qui se termine aura été particulièrement tragique pour un continent qui se disait le plus civilisé du monde. Alors que les derniers survivants de la grande boucherie de 14-18 disparaissent peu à peu, « il faut sans arrêt retirer les leçons du passé, » soulignait Roger Mei, qui a salué la récente manifestation antifasciste de Berlin.



Le dernier 11 novembre du 20^{ème} siècle qui aura accumulé les tragédies.

Photo: J-C Trojani

Libérez les enfants au 3 Casino

3 CASINO, LE 14 DÉCEMBRE. Six mois après son concert au *Victoria Hall* de Genève devant les représentants de l'ONU, la chorale *Accroch'chœur* du collège Gabriel-Péri se produira au 3 Casino le jeudi 14 décembre à 18h. La chanson *Libérez les enfants*, créée à Gardanne par Daniel Beaume, a fait le tour du monde et a été adoptée par le Bureau international du travail qui en a fait son hymne. Vous pourrez entendre les collégiens l'interpréter, découvrir une exposition photo, des enregistrements audio et vidéo, et bien sûr acheter le CD.

Sida et mondialisation

MÉDIATHÈQUE, LE 6 DÉCEMBRE. Jean-Michel Riou et Michèle Fontana, du centre de soins palliatifs *La Maison*, Fabrice Métayer d'*Attac Marseille* et Marie de Cenival d'*Act-up Paris* répondront aux questions du public lors du débat "Mondialisation et sida", le mercredi 6 décembre à 18h à l'auditorium de la Médiathèque (avec le soutien d'Aides Marseille. On verra à cette occasion comment les grands groupes pharmaceutiques décident consciemment de ne pas développer des médicaments pour les populations du tiers monde, un marché non rentable. Par ailleurs, le Points infos jeunes présente une exposition au 19 rue Borély (jusqu'au 6 décembre) et "Expressions libres" (un recueil de textes écrits par des jeunes) sera disponible au service jeunesse et à la Médiathèque à partir du 1^{er} décembre.

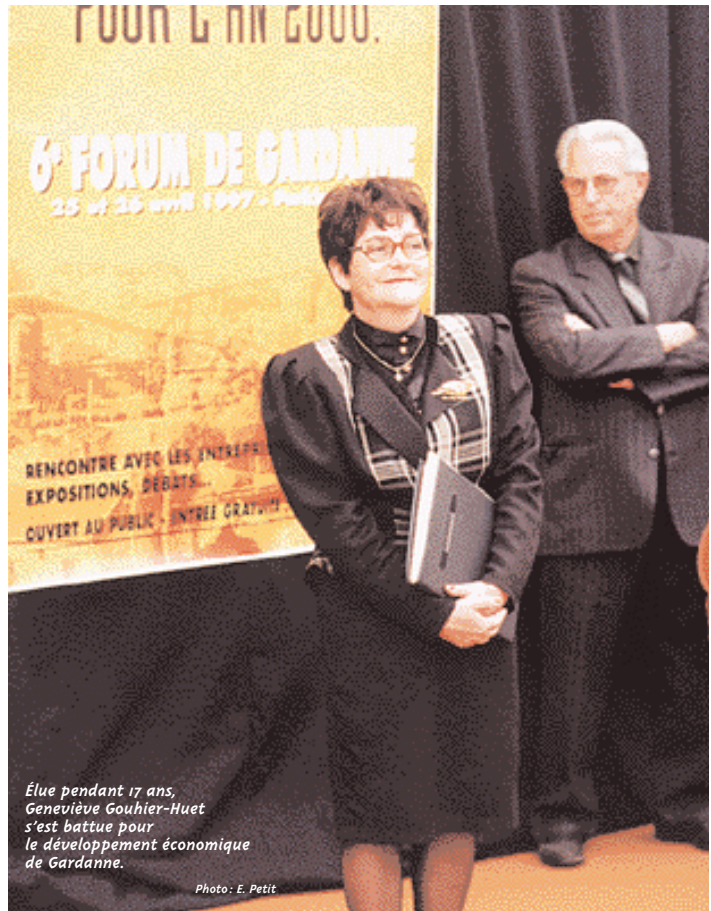
Un an après le ruban rouge sur le moulin, grand débat sur le sida le 6 décembre.

Photo: E. Petit



Geneviève Gouhier-Huet nous a quittés

GARDANNE, LE 15 NOVEMBRE. «Tu as lutté, espéré, lutté, espéré, tu as assumé ta tâche jusqu'au bout. C'est un sacré bout de femme qui nous quitte.» D'une voix cassée, dans un cimetière où se sont retrouvés élus, personnel municipal et proches, Roger Mei a rendu un dernier hommage à Geneviève Gouhier-Huet, conseillère municipale déléguée au développement économique, décédée quelques jours plus tôt. Arrivée à Gardanne en 1976, nommée principale au lycée professionnel de l'Étoile (jusqu'en 1990), elle avait intégré l'équipe municipale en mars 1983, avec la délégation du développement économique à partir de 1989. A ce titre, elle s'était impliquée sur des dossiers aussi importants pour l'avenir de notre commune que l'extension de la zone industrielle Avon ou la création de celle de Jean-de-Bouc. Elle accordait une importance toute particulière au commerce de centre-ville et avait initié des coopérations avec la chambre de commerce et d'industrie pour redynamiser ce secteur. Quelques jours avant de décéder, elle avait, malgré son état de santé très dégradé, coordonné une réunion sur les animations de fin d'année. L'équipe d'énergies présente ses sincères condoléances à ses proches et notamment à Jean, qui a travaillé pour notre journal jusqu'en 1992.



Les parents d'élèves ont choisi leurs représentants

GARDANNE, LE 20 OCTOBRE. Les parents des 5600 élèves, collégiens et lycéens gardannais ont désigné leurs représentants dans les conseils d'école. Sur les 107 sièges à pourvoir (25 en maternelle, 54 en primaire, 13 en collège et 15 en lycée), la FCPE arrive en tête avec 79 représentants, la PEEP n'en regroupe que 6 (uniquement dans le secondaire) et vingt parents sont élus sur des listes indépendantes. Ces derniers sont tout particulièrement présents en maternelle et dans une moindre mesure en primaire. Mais ils ne peuvent représenter les autres parents au conseil d'école, contrairement aux principales fédérations et aux groupements de parents (absents à Gardanne). Vous pouvez obtenir les résultats détaillés par établissement en consultant l'affichage prévu à cet

effet devant école, collège ou lycée.

Tous ensemble pour le Téléthon

GARDANNE, LE 9 DÉCEMBRE. Une quinzaine d'associations se sont regroupées autour de l'Office de Tourisme pour organiser le Téléthon 2000 sur Gardanne. Tout commencera le samedi 9 décembre à 9h sur le boulevard Carnot, avec deux circuits de randonnée pédestre (vers les Moulières) et deux circuits footing (tenue de sport indispensable). A 15h, après une animation des Fanettes, une heure de cours de gym et d'aérobic, à 16h théâtre et jeux, suivis à 16h30 d'un bal avec le Grand Ensemble gardannais. Toute la journée auront lieu des promenades à poney, des jeux de société, l'atelier poterie (à partir de 14h) et la vente de gâteaux que vous aurez réalisés. Le dimanche 10 à 14h30, l'AS Gardanne reçoit Saint-Cyr : une partie des recettes seront reversées à l'Association française contre les myopathies.

Génétique : attention aux dérapages

CLAMART, LE 13 NOVEMBRE. La naissance de Valentin, à la suite d'un diagnostic préimplantatoire et d'une fécondation in vitro qui le sauvent d'une maladie génétique mortelle, ouvre de nouvelles perspectives mais aussi d'importantes questions éthiques. En tant que vice-président de la commission bioéthique de l'Assemblée nationale, Roger Mei le souligne dans un communiqué : «la génétique ouvre l'appétit des grands groupes pharmaceutiques et financiers qui lorgnent vers les profits gigantesques qui pourront découler de l'exploitation du génome humain. A ce propos, je voudrais dénoncer la directive européenne qui ouvre la possibilité de brevetabilité du génome humain et demander sa révision. Le corps humain et son patrimoine ne sont pas des marchandises.»

Rue de François, la concertation continue

Au cœur de la vieille-ville, la rue de François fait partie de ces artères qui sont en voie de réhabilitation. Stationnement, sens de circulation, espaces verts... sont les points qui ont été évoqués lors d'une rencontre, mercredi 8 novembre, entre les riverains et la municipalité qui était représentée par Jeannot Menfi, adjoint délégué aux travaux, à la vieille-ville et à la sécurité. Jean Rimauro, technicien de la voirie et Jean-Marc Sanchez responsable de la Semag (Société d'Économie Mixte d'Aménagement de Gardanne) ont également répondu aux questions des habitants en faisant le point sur les travaux engagés. Les interrogations n'ont pas manqué et chacun a pu exprimer son point de vue. Des plantations vont être effectuées, des garde-corps vont être placés. Le stationnement anarchique a été dénoncé et le manque de civisme aussi. Les riverains ont insisté sur le besoin de places de parking dans ce secteur où les rues sont étroites.



La réhabilitation de la rue de François est presque terminée.

Photos: J.-C. Trojani

tout à fait par hasard que je suis venu à ce travail. Je me suis pris au jeu. Je confectionne des santons habillés et je les mets en métier. Élaborer un santon, c'est mettre en scène les images des gens qu'on rencontre. Je préfère les santons assez grands. Ils sont en argile et je mets au point moi-même leurs habits. » Monique travaille seule et estime qu'il faut en moyenne



Monique Damel sera à la Maison du Peuple, les 2 et 3 décembre.

six heures pour faire un santon. Elle fabrique sur commande et expose sur des foires comme celle de Marseille qui existe depuis 1803. Elle participera évidemment les 2 et 3 décembre à la foire aux santons organisée à la Maison du Peuple par l'Office de Tourisme. Monique Damel, la santonnère, perpétue ainsi à Gardanne la tradition provençale de la crèche.

Les santons de Monique

A quelques mètres du lycée agricole de Valabre et du Domaine de la Féraude, Monique Damel fabrique des santons. Installée dans son atelier depuis 1998, Monique a appris le métier à Aubagne chez M. Maurin il y a cinq ans. « C'est

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL pour les personnes âgées se fera le lundi 18 décembre l'après-midi, le mardi 19 décembre toute la journée, le mercredi 20 décembre le matin au restaurant club municipal et le jeudi 21 décembre à Biver toute la journée.

PLUSIEURS INITIATIVES POUR LE 3^{ÈME} ÂGE seront proposées prochainement. L'Entraide de Gardanne organise une sortie à Puyloubier le 16 décembre et un spectacle au Dôme à Marseille le 21 décembre avec l'Entraide de Biver. L'association Aide et loisirs 3^{ème} âge organise une sortie à Fos sur Mer le 10 décembre. Quant au restaurant club "Notre Oustau", il programme un loto sur place le 7 décembre et une sortie à la journée le 14 décembre.

Distribution des sacs poubelles pour la vieille-ville

La mairie de Gardanne informe que la distribution des sacs poubelles pour la vieille-ville se déroulera du 4 au 8 décembre 2000 au bureau, 30 Faubourg de Gueydan de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Il est rappelé aux riverains de la vieille-ville qu'ils ne peuvent sortir leurs poubelles qu'entre 18h et 21h le soir en vertu d'un arrêté municipal. En cas de non respect de ces horaires, ils peuvent être verbalisés.

Décès de Sœur Marie-Rose

La nouvelle est tombée il y a quelques jours. Celle qui avait pansé depuis le dispensaire de la rue des rosiers à Biver les plaies de plusieurs générations de mineurs est décédée à l'âge de 92 ans. Arrivée à Biver en 1936 de sa Lozère natale, elle soigna des milliers de Biverois. Elle effectuait aussi des visites à domicile. Sœur Marie-Rose connut la guerre et son cortège de souffrances, les drames de la mine et avait surtout cette capacité à écouter les gens qui venaient la trouver afin de rechercher un peu de réconfort.

Tout au long du mois de décembre, Gardanne et Biver se pareront des couleurs de Noël pour le plus grand bonheur des grands et des petits. L'événement cette année: l'installation d'une patinoire!

Que les fêtes commencent!

L'évènement se déroulera donc au Forum des halles où pour la première fois dans l'histoire de la ville, une patinoire va s'installer. Du 23 décembre au 6 janvier 2001, tous les Gardannais pourront pour la modique somme de 20F chausser les patins à glace pendant deux heures. Dans les rues du

Choupinette sera fidèle au rendez-vous...



... Et le Père Noël aussi.
Photos: E. Petit

centre-ville, un animateur muni d'un micro présentera les différentes animations proposées, le tout avec une ambiance mu-

sicale assurée. Choupinette transformera ses ballons magiques en personnages, animaux, fleurs... Le Père Noël sera bien sûr présent avec sa grande barbe blanche et sa hotte pleine de jouets. Sur un plateau vidéo, il se fera filmer en compagnie des enfants. Une cassette vidéo de cet instant inoubliable sera remise gratuitement aux petits. Pour les grands des démonstrations de freestyle (vélo acrobatique) sont prévues avec une initiation gratuite, ainsi que de l'accro bunding (mouvements de gymnastique en étant suspendu à des élastiques). Des structures gonflables (châteaux géants, toboggan...) seront installés à Gardanne et Biver. Un surprenant spectacle d'aigles et de faucons préparé par Jean-Philippe Roman et Kalidor est programmé le 23 décembre. Enfin, le marché sera prolongé jusqu'à 16 heures le dimanche 24 décembre et tous les magasins sont ouverts les 24 et 31 décembre. Alors, bonnes fêtes à tous, amusez vous bien et bon bout d'an!

G.D.

Une femme d'action

Voici quelques jours Geneviève Gouhier-Huet nous a quitté. Elle faisait partie de notre équipe municipale depuis 1983 et était depuis 1989 déléguée au développement économique.

Dans le mandat précédent elle avait consacré son énergie à animer le "collectif pour un lycée à Gardanne" qui devait aboutir à la création du lycée Marie-Madeleine-Fourcade. Un lycée obtenu après de longues années de sensibilisation, de mobilisation, de rassemblement. Sa ténacité, sa capacité à maintenir la pression ont fait que les solutions "alternatives" visant à construire un autre lycée à Aix plutôt qu'à Gardanne n'ont pu aboutir.

Depuis 11 ans elle s'occupait du développement économique. Elle avait en charge des dossiers aussi importants pour l'avenir de la commune que celui des zones industrielles, de la pépinière d'entreprise, du commerce local... Discrètement, elle avait tissé avec les industriels et les commerçants des liens de travail fructueux.

N'appartenant à aucun parti, Geneviève était vue militante à sa façon. Pour la formation des jeunes à qui elle a consacré une grande partie de sa vie. Pour Gardanne qu'elle avait adoptée tout de suite elle occupait une place importante dans l'équipe municipale, où elle faisait toujours entendre son point de vue. Elle est le témoignage que la diversité est une richesse lorsqu'elle est mise au service de l'intérêt commun.

Roger Meï
Député-maire

édito

● **LE SERVICE DES ÉLECTIONS** prend les demandes d'inscription sur les listes électorales les samedis 2, 9 et 16 décembre de 9h à 12h et du lundi au vendredi jusqu'au 30 décembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

● **CINQ ÉTUDIANTS DU LYCÉE AGRICOLE DE VALABRE** proposent leurs services (nettoyage, jardinage, déménagement, baby-sitting...) pour financer un projet au Bénin. Vous pouvez les contacter au 04 42 54 84 63 ou 04 42 65 84 69.

● **PLUSIEURS LOTOS AURONT LIEU** à la la Maison du Peuple au mois de décembre. Le 9 décembre le syndicat CGT des mineurs, le 15 décembre l'USPG, le 16 décembre les municipaux, le 17 décembre Biver Sports, le 22 décembre la Fédération de pêche, le 23 décembre l'association des cafetiers. Tous les samedis et dimanches de décembre et janvier 2001, Biver sports organise des lotos à partir de 18h à la Maison des sociétés et au bar Central à Biver.

Le lundi 6 novembre, le bœuf disparaissait des menus des cantines scolaires de Gardanne, sur décision du député-maire. Une décision largement approuvée par les parents d'élèves, qui souhaitent aller plus loin.

Comment se passer du bœuf ?

Faut-il parler de psychose, de complot médiatique, de réaction irrationnelle ? Ou au contraire mettre en avant le principe de précaution, celui qui fait passer la santé publique avant les intérêts économiques ? La bataille d'experts sur le dossier de la vache folle et l'utilisation de farines animales et les discours contradictoires des politiques (la ministre de la santé évoque les dizaines de morts à venir, celui de l'agriculture se vante de manger du bœuf) semblent en tout cas bien éloignés des réalités du terrain. D'où la décision de nombreux maires de suspendre la consommation de viande de



La cuisine centrale de Fontvenelle respecte scrupuleusement les normes d'hygiène et la traçabilité des aliments.

Photos: E. Petit

bœuf dans les cantines scolaires pendant quelques semaines. Non pas pour alimenter (c'est le cas de le dire) la psychose, mais tout simplement pour se donner le temps d'y voir plus clair, et de répondre à l'inquiétude des parents. A Gardanne, la décision a été prise très vite, le lundi 6 novembre: Roger Meï contactait en début de matinée Thierry Ricard, responsable de la restauration scolaire, et lui demandait de modifier les menus. Quatre jours plus tard, le ven-

dredi 10, les parents d'élèves des écoles primaires et maternelles de Gardanne étaient invités à une réunion pour s'exprimer et faire le point. « Ce qui se passe ne nous rassure pas, remarquait Roger Meï. Nous avons envoyé un courrier au directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) pour lui demander à

quelles conditions il est possible de rétablir la viande bovine dans les cantines. » Thierry Ricard ajoutait qu'un cahier des charges était en préparation avec un maximum de garanties sur la qualité de la viande: AOC, Label rouge, agriculture biologique... Parmi la trentaine de parents présents, les questions: « Est-ce un problème de supprimer le bœuf dans les cantines ? Les poissons et les volailles d'élevage [pour la plupart alimentés avec des farines animales, NDLR] sont-ils aussi dangereux ? Peut-on remplacer la viande par des protéines végétales ? Ne peut-on pas profiter de l'occasion pour proposer aux enfants une éducation au goût ? » Après avoir rassuré les parents sur l'origine des poissons (« unicité de la qualité grand large ») des volailles et du porc (« Nous exigeons des éleveurs qu'ils soient nourris sans farine animale »), Thierry Ricard affirmait qu'il était « tout à fait possible de remplacer le bœuf dans les menus, même si ça entraînait un surcoût d'environ 15%. » Quant à Gérard Saint-Martin, responsable du secteur enfance-jeunesse, il précisait qu'en ce qui concerne l'éducation à l'alimentation, « il fallait aller au-delà des initiatives ponctuelles comme la semaine du goût. Mais les parents et les enseignants doivent agir en partenariat avec nous pour mener des actions sur la durée. » En attendant, les parents d'élèves ont été conviés à visiter la cuisine centrale de Fontvenelle le 24 novembre dernier.

B.C.

Par quoi le remplacer

Contrairement à ce que l'on pense, la viande blanche est aussi nourrissante que la viande rouge. Vous pouvez donc remplacer le bœuf par le lapin, les volailles, mais aussi le porc, l'agneau ou le veau. De nombreux types d'aliments contiennent des protéines: le poisson, les œufs, les laitages, mais aussi les céréales (pain, pâtes, couscous, riz, maïs) et les légumineuses (lentilles, pois cassés, pois chiches, haricots blancs ou rouges, flageolets). L'apport quotidien en protéines varie évidemment en fonction du sexe, de l'âge, de la taille, du poids et de l'activité physique de chacun. A noter quand même que les protéines animales comptent plus d'acides aminés essentiels (que notre corps ne peut produire) que les protéines végétales, elles mêmes différentes des céréales aux légumineuses. L'idéal est donc de combiner deux types de protéines: salade de lentilles à la lyonnaise, gigot aux haricots blancs, maïs aux haricots rouges, couscous aux pois chiches, riz au lait...



Les cantines scolaires ont supprimé le bœuf des menus en novembre.

Synthèse de la séance du dernier Conseil municipal: présentation de la délibération, commentaires et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du jeudi 9 novembre 2000



Lors de cette séance, d'importants dossiers ont été évoqués. Le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2001 a été abordé avec l'énumération d'un certain nombre de réalisations. Le point a été fait sur l'intercommunalité. Une subvention exceptionnelle a été votée pour le fonctionnement du CCAS. Le retrait de la viande de bœuf au menu des cantines scolaires a fait l'objet d'une communication par le Maire. La commune a vendu la colonie de Magnany. La modification du Plan d'occupation des sols à Valabre a été évoquée avec le projet de construction d'une résidence étudiante pour le lycée agricole.

Avant de commencer l'appel, le Maire demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Jean-Claude Lourenço qui fut conseiller municipal.



N° 01 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 21 septembre 2000.

Pour: 24; Contre: 2

N° 02 - Débat d'orientation budgétaire. *M. Meï:* "Pour l'essentiel, pour l'année qui vient, nous ne proposons pas d'augmentation de taux des impôts locaux, s'il y en avait une légère, elle ne viendrait pas du fait de la commune. En ce qui concerne les équipements, nous proposons :

- l'extension de la zone Avon, qui a subi du retard du fait de la réalisation de fouilles archéologiques, le début de l'acquisition pour la ZAC Jean-de-Bouc qui sera opérationnelle à la fin du premier trimestre de l'année qui vient, des acquisitions foncières permettant la maîtrise de cette zone, la rénovation de l'école du Centre qui va continuer, la rénovation de la piscine, la construction de la salle des fêtes de Biver dont les appels d'offres devraient se dérouler au début de l'année 2001. Nous envisageons d'acheter le Centre de Formation des Houillères pour la formation continue. Pour ce qui concerne la Centrale Thermique, il y aura un appel d'offres européen pour la construction du sixième groupe. Pour ce qui concerne la section de Fonctionnement, nous allons recruter des

agents de médiation sociale qui sont liés à la signature du Contrat Local de Sécurité. Dans le domaine social, nous allons continuer l'OPAH dans la vieille-ville pour remettre les habitations aux normes. Sud Habitat va continuer la réhabilitation des trente logements dans le centre ancien. Dans quelques jours, nous allons avoir une réunion sur la maison de retraite que nous prévoyons. Dans le domaine de la jeunesse, nous allons continuer notre travail avec la vie associative. Dans le domaine culturel, il y aura la mise en place d'un GIP culturel sur lequel nous avons déjà travaillé avec les autres communes."

M. Rapuzzi: "En ce qui concerne l'intercommunalité, je voudrais savoir où nous en sommes pour le moment."

M. Meï: "Nous avons rencontré la communauté de l'Estello et du Merlançoun, qui réunit sept communes. Le président de cette communauté est gravement malade. Une réunion devait se tenir ces jours-ci.

Cela n'est que reporté.

Débat d'orientation budgétaire:

débat relatif aux orientations générales du budget prévu dans les deux mois qui précède son vote.

Sur le budget présenté, il n'y aura pas de répercussion étant donné les délais qu'il faut pour faire une restructuration."

Unanimité

(sur le fait qu'il y a eu un débat)

N° 03 - Avis sur l'enquête publique concernant la demande d'autorisation formulée par la Société du Canal de Provence au titre de la loi sur l'eau.

M. Meï: "Dans le cadre de l'exploitation et de la maintenance de ses ouvrages, la Société du Canal de Provence réalise des opérations de vidange qui entraînent des rejets d'eau plus ou moins chargés dans le milieu naturel. La présente demande de modification d'autorisation de rejets a pour but d'intégrer les aspects qualité et quantité des rejets, d'évaluer les éventuels impacts sur l'environnement et de définir les actions à mener pour une gestion optimale des rejets à l'échelle d'un bassin versant."

Unanimité

N° 04 - Décision modificative n°3/2000 - Section d'Investissement et de Fonctionnement - budget principal.

Pour: 24; Contre: 2

N° 05 - Admission en non valeur - Recettes irrécouvrables période 1997 - 1999.

M. Peltier: "Depuis 1997, des titres de recettes émis auprès de divers débiteurs n'ont pas été honorés et des poursuites ont été engagées par Monsieur le Receveur Municipal pour les années 1997 à 1999. Celles-ci s'étant avérées infructueuses, les titres n'ont pu être recouverts, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire d'admettre en non valeur ces titres pour un montant global de 30 496,76 F."

Pour: 24; Contre: 2

N° 06 - Signature d'une convention de partenariat avec le Trésor Public.

Unanimité

Agent d'intégration scolaire:
agent dont le rôle est de permettre à des enfants handicapés de suivre une scolarité normale.

N° 07 -

Admission en non valeur - Titre de recettes pour la période 1997 - 1999 - Service de l'eau.

M. Enrico: "Un certain nombre de titres de recettes émis durant la période 1997-1999 n'ont pu être recouverts (montant total de 4 148,67 F). Il est proposé de les admettre en non valeur."

Pour: 24; Contre: 2

N° 08 - Admission en non valeur - Titre de recettes pour la période 1997 -1999 - Service de l'assainissement.

M. Enrico: "Un certain nombre de titres de recettes émis durant la période 1997-1999 n'ont pu être recouverts (montant total de 1 553,07 F). Il est proposé de les admettre en non valeur."

Pour: 24; Contre: 2

N° 09 - Versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement au Centre d'Action Communale.

M. Pazzaglini: "Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 250 000 F au Centre d'Action Sociale au titre de l'année 2000 afin de permettre la prise en compte de l'augmentation de l'enveloppe des aides facultatives attribuées aux personnes en difficulté, ainsi qu'une réduction des exonérations des charges patronales URSSAF applicables aux agents sociaux."

Unanimité

N° 10 & N° 11 - Signature de contrats de maintenance de logiciels pour la Médiathèque.

Unanimité

N° 12 - Signature des marchés avec les entreprises retenues pour la fourniture de denrées alimentaires: délibération annulant et remplaçant la délibération du 22 juin 2000.

Mme Marcolini: "Par délibération en date du 22 juin 2000, notre assemblée avait décidé de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de denrées alimentaires. Il est proposé au Conseil municipal de lancer ce marché pour une période d'un an (au lieu d'un an renouvelable une fois) et de modifier les lots comme dans la délibération jointe en annexe."

Unanimité

N° 13 - Signature d'une convention avec l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) pour les frais de gestion d'un Agent d'Intégration Scolaire.

Mme Marcolini: "Afin de venir en aide à un enfant handicapé scolarisé à Gardanne, il est proposé de signer avec la PEP la convention pour un coût annuel de participation communale de 20 627,14 F."

Unanimité

N° 14 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec les organismes retenus pour la détermination des séjours de vacances pour enfants.

Unanimité

N° 15 - Signature de l'acte de vente de la colonie de Magnany à Saint-Etienneles-Orgues.

Unanimité

N° 16 - Cession au Département d'un terrain au lieu dit Payannet dans le cadre des travaux d'aménagement de la rd6.

Unanimité

N° 17 - Acquisition d'une parcelle de terrain au lieu dit «La

Garde» (Propriété Agnedani) dans le cadre des acquisitions foncières comprises dans le périmètre de la ZAC Jean-de-Bouc.

Unanimité

N° 18 - Délibération annulant et remplaçant celle du 6 avril 2000: acquisition d'une emprise de terrain (Propriété de M. et Mme Thomassian)

M. Collomb: "Le document d'arpentage réalisé montre que la surface de terrain à acquérir est de 38 m² au lieu de 10 m² prévue initialement. Il est en conséquence proposé de porter le prix d'acquisition à 5700 F."

Unanimité



RÉSUMÉ DES QUESTIONS N°19 & N°20

M. Collomb: "Par délibération en date du 6 avril 2000, le Conseil municipal avait autorisé le Maire à signer une convention avec la Société Immobilière des Alpes et Provence (SIAP) et Aluminium Pechiney. Aujourd'hui, il convient d'autoriser le Maire à procéder à la passation des actes notariés distincts avec ces deux sociétés."

Unanimité

N° 21 - Signature d'une convention avec EDF (mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal de 19 m² situé à l'Abis Nord en vue de la construction d'un poste de transformation électrique).

Unanimité

N° 22 - Sollicitation des subventions les plus larges possibles auprès du Conseil régional et de l'État (Fonds National d'Aménagement du Territoire) pour les acquisitions foncières du Quartier Mistral (10 319 m² dans le quartier Mistral à Aluminium Pechiney pour un montant de 4 142 700 F).

Pour: 22; contre: 2

N° 23 - Approbation du POS: Modification n°1 après Enquête Publique

M. Collomb: "Lors du Conseil municipal du 6 avril, une information avait été donnée sur un projet de modification de POS à Valabre afin de permettre la construction d'une résidence étudiante pour le lycée





agricole.

M. Grosso : “Pour changer une zone verte, je me demande comment on peut se contenter de faire une modification n°1 au POS *M. Lavail* : “Ce n’est pas une zone verte de protection de la nature. C’est une zone 2 ND 1 où il y avait des possibilités de construction certes moins importantes qu’en zone 1 NC mais néanmoins, le terrain était constructible. On a modifié le règlement de la zone 1 NC pour prendre en compte les besoins liés à l’enseignement agricole. Ce n’était pas une zone de protection de la nature. Le COS de la zone 2 ND 1 est de 0,15.”

M. Rapuzzi : “Pour éviter toutes ces questions, on n’aurait pas pu construire en centre-ville ?”

Procédure de marché négocié : la procédure est dite “négociée” lorsque la personne responsable du marché engage librement les discussions qui lui paraissent utiles avec les candidats de son choix et attribue le marché au candidat qu’elle a retenu. Un marché négocié est passé avec ou sans concurrence.

M. Meï : “La gestion des logements étudiants, c’est quelque chose de difficile. Les sociétés d’HLM refusent de gérer cela parce qu’il y a deux ou trois mois d’été où il n’y a pas de loyers.”

Pour : 24 ; contre : 2

N° 24 - Modification du POS

Quartier Rambert et Colline des Frères

M. Collomb : “La propriété communale du Château de Barême a été proposée afin de permettre la création d’un centre de formation supérieur en micro-électronique. Le terrain est situé au POS en zone 2 ND2, à vocation sociale, de loisirs et d’accueil, hôtellerie... La formation et l’enseignement ne sont pas cités. Il est proposé de modifier le POS sur cette zone ND2.



Projet de Modification du POS n°2 - Colline des Frères : afin de répondre aux besoins de la population en matière de loisirs et d’accueil d’activités festives, il est prévu une modification du POS à la Colline des Frères, à proximité du Stade Saint-Pierre.”

N° 25 - Lancement d’une procédure d’appel d’offres ouvert à bons de commande et signature du marché pour l’extension et la rénovation du réseau d’éclairage public
Unanimité

N° 26 - Lancement d’une procédure de marché négocié et signature avec l’entreprise retenue pour le réaménagement de l’avenue Matisse (réfection des trottoirs, de la chaussée, travaux de voirie, d’assainissement pluvial, d’éclairage public et de signalisation.)
Unanimité

N° 27 - Signature d’un contrat annuel avec la Société Alpha JM pour la mise à jour du plan des réseaux d’éclairage public (signature d’un contrat annuel renouvelable par tacite reconduction deux fois pour un montant TTC de 21 548,33 F)
Unanimité

N° 28 - Signature de l’avenant n°1 au contrat concernant la rénovation du hall d’entrée de l’Hôtel de Ville
M. Menfi : “Après présentation de l’avant projet sommaire aux élus et au personnel, des aménagements complémentaires ont été demandés et pris en compte par Monsieur Mas pour l’avant-projet définitif.”
Unanimité

N° 29 - Signature d’un contrat avec la Société ETI pour la maintenance du logi-

POS : ensemble de documents administratifs où sont définis les possibilités de constructions et de transports.

COS : coefficient d’occupation des sols défini par le POS. Superficie totale constructible.

Zone NC : zone agricole

Zone 2 ND1 : zone naturelle protégée avec faible possibilité d’occupation des sols.

Zone ND : zone de protection naturelle.

ciel installé à la Police municipale (montant annuel HT de 2 220,48 F).

Unanimité

N° 30 - Lancement d’une procédure de marché négocié et signature avec l’entreprise retenue pour des travaux d’entretien forestier (dossier préparé par l’ONF)
M. Meï : “Les divers travaux de protection de la forêt contre l’incendie (PFCI) nécessitent de très importantes interventions d’entreprises privées.”
Unanimité

N° 31 - Sollicitation des subventions les plus larges possibles auprès de l’État, du Conseil général et du Conseil régional dans le cadre des travaux “PFCI” proposés par l’ONF pour les quartiers Roman - Rambert et Payennet - Approbation du programme de travaux (montant estimé des travaux 297 086 F dont 18 400 F d’honoraires pour l’ONF).
Unanimité

N° 32 - Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès du Conseil général (Fonds d’Intervention Spécial) pour des travaux forestiers relatifs aux dégâts causés par les chutes de neige de novembre 1999 (Massif de l’Étoile/Forêts Privées) pour un montant de 241 000 F.
Unanimité

N° 33 - Signature d’une convention pour les actions de sensibilisation à la collecte sélective et au recyclage des déchets dans les écoles primaires avec l’AOREADE (participation financière de 50 000 F TTC).
Unanimité

N° 34 - Création d’un poste contractuel de photographe au service communication.
Unanimité

N° 35 - Augmentation du nombre d’heures effectuées par un Professeur Territorial d’Enseignement Artistique à temps incomplet.
Unanimité

Finis les panneaux lumineux qui dataient d'une douzaine d'années. Le 1^{er} décembre, trois bornes interactives seront à votre disposition en mairie, à Biver et à la Médiathèque, avec une foule d'infos. Présentation.

Un nouveau moyen pour s'informer

L'accès à l'information va être un des enjeux majeurs du siècle qui commence. Qu'elle soit lointaine, avec la généralisation d'Internet, ou de proximité, à l'échelle d'un quartier ou d'une ville, l'information dessine progressivement une nouvelle ligne de fracture entre ceux qui peuvent y accéder et ceux qui en sont exclus. C'est donc pour lutter contre ce phénomène que la Ville de Gardanne a décidé, au début de l'année 2000, de remplacer les anciens panneaux lumineux. Installés à la fin des années 80, ils délivraient toutes les dix secondes un message électronique des plus secs : sept lignes de dix-huit signes chacune, sans titre, sans couleur, sans mise en forme. Pour se tenir au courant de toute l'actualité, parcourir la vingtaine de messages quotidiens, il fallait patienter au pied du panneau pendant quelques minutes, sous la pluie ou dans le froid. Pas l'idéal pour s'informer. En revanche, l'avantage du panneau, c'était sa disponibilité, son affichage 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Avec la mise en place de trois bornes interactives (dans le hall de la mairie, à la Médiathèque et en mairie annexe de Biver), on passe d'une logique d'affichage public à une logique de recherche individuelle sur écran. A partir de la borne, vous aurez accès d'une part aux 80 pages du site Internet de la ville (www.ville-gardanne.fr) et ses informations généralistes sur l'activité économique, la culture, l'éducation, le tourisme... Un bon moyen de découvrir ce support d'informations si vous n'êtes pas connecté chez vous. Mais vous pourrez aussi rechercher (et c'est là tout l'intérêt des bornes) toutes les infos pratiques qui vous intéressent, celles qui existent dans le guide pratique, mises à jour et complétées : l'état-civil, les démarches administratives, l'adresse des écoles, les associations, un plan de ville avec des photos des principaux lieux publics, les contacts des sociétés HLM, les



L'écran tactile devrait vous permettre une navigation plus facile.
Photo: J-C Trojani

syndicats, le cinéma, la CAF, les dentistes, et bien sûr, toutes les annonces qui figurait auparavant sur les panneaux lumineux.

Comment s'y retrouver dans un pareil dédale ? Tout d'abord, pas d'affolement. Vous n'êtes pas un familier de la souris et du clavier ? Il n'y aura ni l'un ni l'autre sur les bornes. Ce sont en fait des écrans tactiles qui vous obéiront au doigt et à l'œil. Les seize rubriques des pages pratiques sont représentées sous la forme d'un puzzle de seize pièces de couleurs différentes. Vous voulez accéder à la rubrique "Se déplacer" ? Il suffit d'appuyer sur la pièce du puzzle correspondante et la page s'affiche. Bien entendu, tout sera fait pour vous faciliter la tâche : à côté de chaque borne sera installé un pupitre avec une page d'explications détaillées. Le personnel de la mairie et de la Médiathèque pourra également venir à votre se-

ours. A partir de la borne, vous pourrez aussi accéder à toutes les pages du site Internet de la ville. Et inversement : de chez vous, à partir de votre ordinateur, vous pourrez consulter les pages pratiques qui viendront considérablement enrichir les informations du site. Il suffira de cliquer sur le logo rouge "infos pratiques" situé au dessus du sommaire sur toutes les pages du site. Bien entendu, vos réactions nous seront précieuses pour améliorer ce nouvel outil, qui sera remis à jour

plusieurs fois par semaine. N'hésitez donc pas à nous

faire part de vos remarques par courrier (énergies, 273 avenue Léo-Lagrange), par téléphone (04 42 65 79 00), par mel (info@ville-gardanne.fr) ou encore en passant nous voir.

B.C.



Les panneaux lumineux seront bientôt démontés.
Photo: J-C Trojani

LE CONTENU DU
GUIDE PRATIQUE
EST DÉSORMAIS
ACCESSIBLE
SUR INTERNET



INFOS PRATIQUES

Au lycée d'enseignement professionnel de l'Étoile, une section prépare les élèves aux métiers du thermalisme après huit mois de formation.

Histoire d'eaux

Le saviez-vous ? 90% du personnel travaillant aux Thermes Sextius à Aix-en-Provence a été formé sur les bancs du LEP de l'Étoile. Une sacrée référence pour Gardanne et ses enseignants. Elles sont seize, ont entre 17 et 20 ans, et suivent depuis la rentrée de septembre un programme complet de cours qui leur permettra de rechercher un emploi au printemps dans un centre de thalassothérapie ou de balnéothérapie. Professeur, Mme Amblard nous présente cette section originale. « Les candidats sont nombreux. La sélection se fait sur dossier et à l'issue d'un entretien. Les élèves doivent être motivés. Nous avons environ chaque année une cinquantaine de postulants.

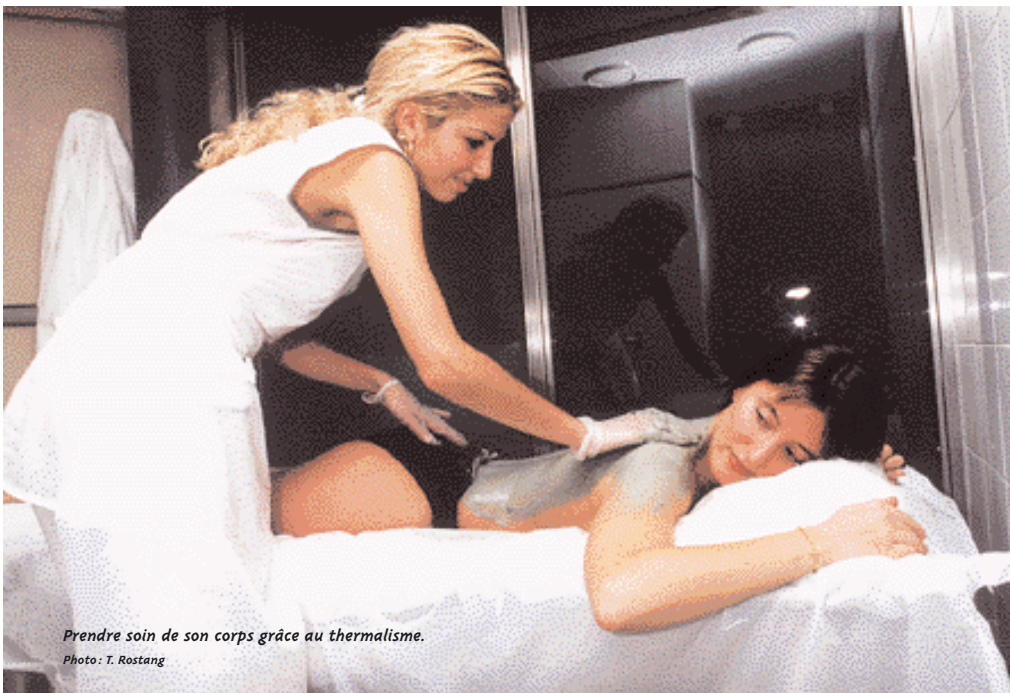
LE THERMALISME EST EN PLEIN ESSOR

de noms de stations thermales réputées où les élèves du lycée de l'Étoile peuvent suivre un stage ou postuler à un emploi dans quelques mois. Mais, en quoi cette profession les attire ? « C'est le rapport avec la nature. Prendre soin de son corps avec l'eau. C'est aussi le contact avec les curistes et le milieu médical, » soulignent-elles ensemble. « Nous n'avons pas peur de bouger et si il faut être

mobile pour changer d'employeur, nous sommes prêtes à le faire. Cette profession peut aussi nous permettre de voyager et de rencontrer à chaque étape des gens différents, » insistent-elles d'un ton ferme et décidé.

« Le thermalisme est un secteur en plein essor, conclut Mme Amblard. A chaque saison, il y a des besoins importants. Nos élèves ont d'autant plus de chances de trouver un emploi à l'issue de leur formation. »

Gilbert Dulac



Prendre soin de son corps grâce au thermalisme.

Photo : T. Rostang

Fait du hasard, il n'y a que des filles. Les garçons ne sont pas trop attirés par cette filière. La plupart des élèves sont titulaires d'un BEP carrières sanitaires et sociales, d'un CAP d'esthétique ou d'un BAC médico-social. Elles ont dix semaines de stages (deux stages de trois semaines et un stage de quatre semaines) à suivre pendant la formation, » précise Mme Amblard.

« Les élèves suivent des cours de médecine thermique, de culture thermique, d'anglais, d'hygiène, de relaxation, d'éducation physique et sportive... À l'issue de ces huit mois, un dossier d'évaluation est constitué pour chacun et une attestation est délivrée par le lycée. ils seront agents en hydrothérapie ou en thermalisme. »

Évian, Vittel, Vichy, Gréoux-les-Bains, Balaruc-les-Bains... autant

Michel Vauzelle inaugure

Après deux années de travaux qui ont duré de 1997 à 1999, suivi de plusieurs mois d'aménagement intérieur, le lycée d'enseignement professionnel de l'Étoile a été enfin inauguré vendredi 17 novembre en présence de Roger Meï, Député-Maire de Gardanne, Michel Vauzelle, Président du Conseil Régional PACA et Jean-Marc Monteil, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille. Construit en 1965, le lycée est dirigé par Yves Neuveut. Il a été rénové par tranches grâce à l'aide de la municipalité et du programme lycées réussite de la Région. Rappelons qu'à la rentrée 2000, le lycée de l'Étoile comptait un effectif de 300 élèves. Il comprend des candidats aux brevets d'enseignement professionnel (BEP), dans les métiers de la mode, de la comptabilité, du secrétariat, des carrières sanitaires et sociales, des "bio services". Il prépare également au bac pro (comptabilité et secrétariat).



Photo : J.-C. Trojani

Du 27 août au 8 septembre, onze Gardannais ont parcouru en VTT les 750 kilomètres qui séparent Roncevaux de Saint-Jacques de Compostelle.

Les copains d'abord

Il était une fois onze citoyens gardannais qui aiment le sport, la nature et cultivent une solide amitié. Ils ont aussi le goût des voyages et la passion de la découverte. Sur une idée de l'un d'eux, Émile Siligoni, au début de l'année 2000, ils décidèrent d'aller en Espagne sur les chemins de Compostelle en vélo, suivant ainsi les traces des pèlerins qui chaque année depuis le XI^{ème} siècle convergent vers ce lieu sacré. « *Nous pratiquons tous le VTT pour le plaisir. Nous ne sommes affiliés à aucun club. C'est le goût de l'effort et le challenge sportif qui nous attirent avant tout* » précise Albert Bermond. Après cinq à six réunions de travail, ils se sont répartis les tâches et une fois par semaine nos vététistes ont effectué des sorties de 50 kms pour s'entraîner et préparer leurs organismes à ce long périple. Précision importante, deux véhicules d'accompagnement (un minibus et une voiture) assistaient les cyclistes qui le soir dormaient à l'hôtel et prenaient un bon repas au restaurant. « *Les objectifs de cette expédition étaient avant tout culturels et sportifs, reprend Albert Bermond, et on peut dire que ce fut une réussite. De plus, la météo nous a été favorable et l'ambiance était excellente parmi nous. Nous n'avons eu aucun problème physique ni connu d'incident technique. Les formalités douanières se sont bien passées.* »

De Roncevaux en Navarre au cœur de la province de Pampelune où Roland,

60 kms par jour pour les vététistes gardannais.

Photo: X. DR



le neveu de Charlemagne trouva la mort le 15 août 778 jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle en Galice, l'expédition a parcouru en moyenne 60 kms par jour en empruntant des sentiers plutôt vallonnés et parfois dangereux. Au hasard des kilomètres effectués, nos Gardannais ont rencontré des marcheurs et des pèlerins respectueux de la tradition pédestre et religieuse. Certains étaient même chaussés de sandales, tels des bons samaritains. Ils ont pu ainsi échanger leurs impressions de voyage. Cinq couples et un homme formaient cette joyeuse équipe composée des familles Siligoni, Ceruti, Simon, Parrini, Bermond et de Pierre Chabot. L'été prochain, les vététistes gardannais envisagent d'aller du Puy en Velay jusqu'à Saint-Jean Pied de Port en vélo. Une sacrée expédition en perspective où sport, découverte et bonne humeur feront certainement bon ménage.

Gilbert Dulac

Tournoi de Noël de judo

Le COSEC du Pesquier sera le cadre samedi 2 et dimanche 3 décembre du huitième tournoi de Noël organisé par le judo club de Gardanne. Quatorze clubs de la Région, soit environ 600 combattants accompagnés de leurs familles et répartis sur les deux journées sont attendus. Cette manifestation est ouverte aux garçons et aux filles dans les catégories suivantes : pré-poussins nés en 1992 et 1993, poussins nés en 1990 et 1991, benjamins nés en 1988 et 1989 et minimes nés en 1986 et 1987. Tous les judokas seront récompensés. A cette occasion, une tombola dotée de nombreux lots en partenariats avec plusieurs commerces et entreprises de la ville est organisée. Le tirage au sort aura lieu le 3 décembre en fin d'après-midi.



Les futurs champions de demain seront au Pesquier.

Photo: J-C. Trojani

Pour son édition 2000, la fête du livre s'installe à la Médiathèque le dimanche 10 décembre de 10h à 18h. L'occasion de découvrir et d'acheter des livres pour Noël, mais aussi d'écouter de la musique, d'aller au spectacle, de rencontrer des auteurs...

Des cadeaux de papier

C'est une première : depuis son ouverture en novembre 1995, jamais la Médiathèque n'avait accueilli la fête du livre, expatriée (pour des raisons de place) au lycée Fourcade. « C'était très lourd à gérer en terme d'aménagement, explique Catherine Perrin, directrice adjointe de la Médiathèque. Maintenant que la fête du livre est une habitude bien ancrée, on peut se permettre de changer de lieu. » L'espace librairie sera installé au premier étage, dans la salle de travail individuel. On y trouvera à la vente une sélection de livres pour enfants et pour adultes (avec les librairies Bull'Image et l'Odeur du temps), autant d'idées de cadeaux pour Noël, pour tous les goûts et à tous les prix. On pourra aussi profiter de six ateliers pour faire travailler ses mains et créer des œuvres éphémères : fabriquer du papier à la cuve, par exemple. Ou concevoir une bande-dessinée, moins facile qu'il n'y paraît et qui nécessite de maîtriser certaines techniques. Ceux qui fréquentent régulièrement l'atelier BD de la Médiathèque en savent quelque chose. On peut aussi découvrir les mille et une formes de l'origami, cet art du papier plié. Vous pourrez aussi jouer avec la Ludothèque ou surfer sur Internet. L'illustratrice Sylvie Berger vous expliquera comment elle travaille, à travers la présentation du livre qu'elle publie avec l'auteur Régine Carnaroli, *Le paradoxe du loup à la salopette rose et à la casquette jaune avec des petites lunettes rondes sur le nez* (ouf !). C'est l'histoire de la petite Lucie qui n'avait pas sommeil. Quand un vieux loup fatigué entre dans sa chambre, elle ne se démonte pas : « Tu n'es pas un vrai loup ! Les vrais loups sont une espèce en voie de disparition ! » (éditions du Ricochet). Pour les plus grands, Georges Foveau (journaliste et écrivain) et Olivier Blazy (illustrateur) parleront de leur livre *Mystères chinois au Panier*, le premier de la série *Albert le minot enquête* (publié chez Rouge Safran, un éditeur marseillais). Les tout-petits, eux, rempliront l'auditorium pour écouter la compagnie du Guille-doux leur raconter *Cocotte-poussins* (à 16h). Et les grands s'embarqueront pour une *Parolade* avec le conteur Christian Gorelli, le créateur de *la Mer parle*, chaque été au Frioul. Il sera accompagné de deux musiciens de jazz, Raymond Boni (guitare) et son fils Bastien (contrebasse). Raymond Boni auteur d'une trentaine d'albums, se produit dans toute l'Europe, au Japon, aux États-Unis et au Canada. Il a créé des musiques pour le cinéma, le théâtre et la danse, et



"Le paradoxe du loup..." : Sylvie Berger, illustratrice, sera présente à la fête du livre.

APPRENEZ À CONCEVOIR UNE BANDE DESSINÉE OU UN ORIGAMI

joue maintenant en duo avec son fils. Un grand moment de poésie à découvrir dans l'auditorium (attention au manque de places) à 17h. Comme quoi le livre mène à tout...

Bruno Colombari

Prenez votre temps jusqu'au 23 décembre

C'est une exposition pas comme les autres qui vous attend dans le hall de la Médiathèque, du 4 au 23 décembre. Imaginée par la compagnie Épices et parfums et Gille (sans s) Crépin, un artiste fasciné par le passé (il est conteur) et par le futur (les textes de science-fiction), l'expo se propose de raconter en sept étapes... le temps. Sept lutrins aux formes étranges (un pour chaque jour de la semaine) évoquent la nuit, le jour, les rythmes biologiques, et tous les appareils que l'homme a inventé pour mesurer le temps qui passe : cadran solaire, calendrier, montre, chronomètre... Le vendredi 15 décembre à 20h30, Gille Crépin viendra vous bercer avec ses contes. « Entre le passé et le futur, se trouve le temps, celui des humains qui l'ont inventé et construit, partagés entre l'idée de ce qui s'échappe à jamais et celle de l'éternel recommencement. »



Permanences diverses

JURIDIQUES

- **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 65 79 10) une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).
- **Conciliateur**: lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.
- **Un service d'aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.
- **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14

RETRAITE

- **La CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

CAF

- **Administratives**: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h/16h
- **Sociales**: mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

ASSISTANTES SOCIALES

- **Josiane Roche**: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
- **Josiane Guieu**: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
- **Le service d'aide légale** est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

- **Martine Hernandez**: lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 13h30 à 17h.

CNL

- Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10
- Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h.
- Permanences rés. Monfort Av. d'Aix Bât. 1 - Tél. 04 42 58 27 20
- Les 2^{ème}, 4^{ème} mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

ÉCRIVAIN PUBLIC

- Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition en mairie, le lundi, mercredi matin et vendredi matin. Contactez **Christelle Cavaleri** au 04 42 51 79 00.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

- **Fonction ressources du pays Minier**
Contact Étienne Fruchard Tél 04 42 58 15 03 Fax 04 42 51 52 01

Téléphones utiles

Hôtel de Ville	04 42 51 79 00	Médecin de garde (mines)	04 42 65 46 09
SEMAG Vieille Ville	04 42 65 77 20	Ramassage des encombrants	08 00 42 04 20
Taxis (station)	04 42 58 35 98	Pharmacies de garde (nuit)	04 42 58 43 93
Taxis (Biver)	voiture 06 09 32 46 56	ENFANCE	119
SNCF	04 91 50 00 00	SOS médecin	04 42 51 46 47
Interbus	08 36 35 35 35	Médecin de garde SOS vétérinaire	04 42 51 10 10
ANPE	04 42 58 34 29	Pompiers	04 42 59 90 62
Sécurité Sociale	04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	04 42 51 79 40
Trésor Public	04 42 58 35 28	Police municipale	04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	04 42 58 35 66	Fourrière	04 42 58 29 13
DISS		Gendarmerie nationale	04 42 58 30 10
(Ass. soc. sur RdV)	04 42 58 39 29	Services des Eaux	04 42 51 79 75
CMP ACANTHE	04 42 58 25 68	EDF-GDF	04 42 51 09 09
Polyclinique St-Jean	04 42 65 61 00	Sécurité Gaz (Dépan.)	04 42 51 45 45
Urgence Dent 24h/24	04 91 64 23 23	Electricité (Dépan.)	04 42 58 32 42
Sécurité sociale mineurs (adm.)	04 42 65 46 00		

Activités retraités

Restaurant Notre Oustau

- Le lundi: cinéma,
- Le mardi: ateliers divers,
- Le jeudi: temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
- Le vendredi: atelier Regain
- Chaque jour au choix: jeux de société, cinéma...
- Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3^{ème} âge

- Sortie mensuelle
- Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

11h30. Tél. 04 42 58 02 68 ou 04 42 58 16 55

Entraide Solidarité 13 Section Gardanne

- Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av Léo-Lagrange.
 - Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.
 - Une sortie à la journée est organisée chaque mois. Tél. 04 42 58 37 81 ou 04 42 51 18 13
- ### Section Biver
- Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties... Tél. 04 42 58 42 36

Vos élus vous reçoivent RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1^{ère}

- Adjointe, Personnel communal sur RdV.
- **Jean Collomb**, Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).

- **Bernard Bastide**, Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV

- **Gilbert Payan**, Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.

- **Jeannot Menfi**, Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité, la circulation et au patrimoine: lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.

- **Lucien Moraldo**, Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.

- **Max Pierazzi**, adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.

- **Georges Pazzaglini**, Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.

Mireille Boucabeil,

- Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.

Martine Lombardo,

- Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie.

- **Jean-Paul Peltier**, conseiller délégué aux finances et aux transports, vendredi de 14h à 16h en mairie.

- **Patricia Marcolini**, conseillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.

- **Marcel Arniaud**, conseiller municipal, lundi à 17h sur RdV en mairie.

- **René Birindelli**, conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.

- **Nathalie Nérini**, conseillère municipale chargée du suivi de la Mission Locale, sur RdV.

- **Mustapha Elmiri**, conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.

- **Jocelyne Auzemery Xuereb**, sur RdV.

DIVERS

- Cherche à acheter frigo Top en bon état Tél. 06 11 81 51 02
- VDS Bee-fly peinture 37/38 neuves 150 Frs + meuble TV-hi fi, noir BE 400 Frs + machine à laver calor 100 Frs + vélo enfnt 50 Frs Tél. 04 42 58 46 02
- Vds lit 1 pl laqué blanc + snow-Board oxygène 152 + fixations EMERY + casque de BMX PRIME neuf Tél. 04 42 51 48 21
- Vds sèche linge Ariston, anti froissage 1 100 Frs jamais servi Tél. 04 42 58 35 42
- Vds Transat BB Aubert va-leur 400 Frs cédé 150 Frs TBE Tél. 04 42 51 07 19
- Donne tous les dimanches matin pochettes de 50 timbres de collection Tél. 04 42 65 94 81
- Vds lit BB + table à langer avec baignoire + 3 pantalons de grossesse TBE Tél. 04 42 65 84 47
- Vds Baby foot valeur 1000 Frs cédé 500 Frs excellent état Tél. 04 42 65 79 00 ou 06 83 29 28 44
- Vds bahut rustique chêne massif TBE, larg 2m50 -haut 2m, 5 000 Fr à voir Tél. 04 42 51 53 55 (HR)
- Vds ensemble salon complet rustique 1 canapé 3 pl convertible + 2 fauteuils bois et tissu imprimé Varèse Tél. 04 42 51 20 05
- Vds salopettes de ski bon prix Tél. 04 42 58 93 01 (HR)
- Vds ordinateur bilingue Français/Anglais VTECH Génius 6500 duo, âge 9 à 15 ans, 500 Frs Tél. 04 42 58 06 00
- Vds lit mezzanine Fly 180x90 en pin massif 1 000 Frs + canapé convertible Fly tissu carreaux bleu et blanc 800 Frs Tél. 04 42 58 49 34
- Vds 2 éviers de deux bacs 450 Frs un + 2 bouteilles de gaz Butagaz vide 250 Frs les 2 Tél. 06 14 62 87 36

- Vds sacoches en cuir pour appareil photo 200 Frs + plaque électrique neuve 300 Frs + antenne TV inter 100 Frs + chaîne hi fi 300 Frs Tél. 04 42 58 29 79
- Vds lit pliant parapluie Babideal parfait état 200 Frs Tél. 04 42 65 86 88
- Vds frigo table top Firtline neuf 600 Frs + congél Zanussi 3 étoiles 500 Frs Tél. 06 87 58 70 67
- Vds porte de garage métallique basculante Tél. 04 42 58 15 76
- Vds four électrique TBE long 50 cm, prof 30 cm, haut 27 cm, 350 Frs Tél. 04 42 51 56 26
- Vds chaussures Buffalo 10 cm noire T36, grise T37 450 Frs la paire + botte style Fornarina T37 450 Frs TBE Tél. 06 85 31 15 37
- Vds salon cuir marron canapé 3 pl + 2 fauteuils TBE 3 500 Frs + living bois marron style contemporain + table basse + meuble TV + lustre + meuble tél BE 4 000 Frs le tout Tél. 04 42 51 49 94
- Femelle caniche toy couleur abricot cherche fiancé pour le mois de décembre Tél. 04 42 65 93 85
- Vds siège auto BB jusqu'à 18 kg + lit parapluie couleur marine 60 sur 120 pliage facile jusqu'à 20 kg + matelas Tél. 04 42 58 20 09
- Vds play station + 4 manettes dont 2 sans fil + 1 mémoire card + 10 jeux le tout 1 300 Frs Tél. 04 42 51 02 20
- Vds petite vespa élec excel état 200 Frs + circuit Fisher price avec 2 voitures télécommandé 200 Frs + AB Rocker appareil sport 400 Frs + alarme de maison élec servie 6 mois cédé à 1 000 Frs Tél. 04 42 58 39 92 ou 06 13 38 94 12
- Vds magnéto Thomson 4 têtes + 30 films originaux 2 000 Frs Tél. 04 42 58 05 69 (HR)

- Vds landau pour jumeaux 1 400 Frs + 2 trotteurs chicco 120 Frs pièce + parc en bois 200 Frs + baignoire 50 Frs Tél. 04 42 51 33 58
- Vds Poêle Godin bois et charbon 1 000 Frs + vélo route mercier mod spécial tour de France 400 Frs + vélo Peugeot 14 vit 600 Frs + vélo de ville motobécane 400 Frs Tél. 04 42 58 27 57 ou 04 42 51 39 32

- 4 roues 205, jantes Targa alu, pneus Kleber 165/65/113 TBE 1 500 Frs Tél. 06 71 66 01 15
- Vds super 5 ess 200 000 km, an 89, prévoir réparations prix à voir Tél. 04 42 58 55 92
- Vds 306 équinox Peugeot, an 98, options, 38 000 km TBE, 59 000 Frs Tél. 04 42 65 96 71 (ap 19H)
- Vds 1 jante complète + pneu Kleber 175/70/13 TBE valeur 1 000 Frs cédé 400 Frs Tél. 04 42 51 09 64

- Vds appt T2 au Cap d'Agde, 1er étage, sur le port de plaisance, plein centre, grand séjour, loggia, vie magnifique, coin cuisine, salle de bain + garage et parking Tél. 04 42 51 27 03
- Vds à Surperdevoluy, studio 23 m2, balcon, 4 couchages, expo vallée, 5ème étage, prix à déb Tél. 04 42 58 02 31 (HR) ou 03 85 58 97 65

VÉHICULES

- Vds Ford Fiesta an 93 ct ok, 16 500 Frs Tél. 04 42 51 50 32 ou 06 62 58 50 32
- Vds Ford Fiesta, modèle studio, an déc 98, 30 000 km, moteur Zeltec, excellent état 44 000 Frs à déb Tél. 06 09 43 77 03
- Vds 4X4 jeep diésel Larédo cij, entièrement refaite + nombreuses pièces 50 000 Frs + pièces moteur jeep Sahara 80 000 km 5 000 Frs + capo et 2 ailes avant + calandre 2 000 Frs + 2 moteurs R25 TD Tél. 04 42 58 94 01
- Vds caravane Bohème, pliante rigide 2/3 places avec auvent Fergo TBE 10 000 Frs à déb Tél. 04 42 58 75 92
- Vds Twingo initiale toutes options mod 2000 sous garantie, 2 700 km valeur 78 000 Frs cédé 62 000 Frs Tél. 04 42 65 86 87 (le soir) ou 06 87 45 44 81
- Vds Fiat Uno TD an 91 TBE ct ok Tél. 04 42 65 85 99
- Vds Citroën BX TRS, 7 ch, an 87, 48 000 km, 12 000 Frs Tél. 06 20 52 54 33
- Vds Citroën Saxo an 96, 1,5 Desiel 30 000 Frs à déb Tél. 06 62 02 30 27
- Vds Honda Civic an 90, 140 000 km TBE ct ok, 14 000 Frs Tél. 06 09 53 10 32
- Vds Félícia ess, 6cv, an 96, 50 000 km TBE ct ok, 22 000 Frs Tél. 04 42 51 14 92
- Vds super 5 (société) bon état général ct ok, 4 000 Frs +

LOGEMENT

- Cherche terrain à bâtir de 300 à 500 m2 sur Gardanne ou alentours Tél. 04 42 65 86 85
- Cherche à louer sur Gardanne villa T4/T5 avec petit jardin et/ou terrasse faire offre Tél. 04 42 51 09 07 (HR)
- Couple sérieux à la retraite cherche à louer T2 en dessous de villa ou rez de chaussé avec si possible petit jardin ou terrasse Tél. 04 42 72 90 71 (demander Mme Vitali)
- Cherche à louer T4 sur Gardanne, Meyreuil, Biver, Bouc faire offre Tél. 06 60 46 39 72
- Cherche à acheter appartement ou maison de village T3/T4 si possible proche du centre de Gardanne 400 000 Frs maxi Tél. 04 42 65 80 41
- Loue studio à Superdevoluy du jeudi 4/01/01 au 14/01/01, plein sud, 6ème étage, vue sur les pistes, 4 pers 1 400 Frs + studio à St Jean (Montclar) 1 200 Frs Tél. 04 42 51 41 34
- Couple de retraités cherche maison coquette T3/T4 de plain-pied avec petit jardin proche des commodités sur Gardanne Tél. 04 42 51 02 96 ou 04 91 02 42 42
- Vds terrain constructible dans les Hautes Alpes 1 800 m2 viabilisé COS 536 M2, prix 14 unité Tél. 04 42 58 39 92 ou 06 13 38 94 12

OFFRES DE SERVICES

- Dame cherche à faire 2 heures de repassage le lundi matin sur Fuveau et alentours très sérieuse réf Tél. 04 42 58 55 92
- JF sérieuse cherche heures de ménage sur Gardanne et alentours Tél. 04 42 51 49 56
- JF cherche heures de ménage toute la semaine 4 heures par jour sur Gardanne et alentours Tél. 04 42 51 14 94 (ap 20h) ou 06 17 92 45 21
- JF sérieuse cherche heures de ménage sur Gardanne et alentours Tél. 04 42 58 03 05
- JF avec exp garde vos enfants à votre domicile le soir et week-end + ménage Tél. 04 42 58 14 89 ou 06 20 17 82 90
- Prof agrégée de lettres donnerait cours de Français niveau collège-lycée prix raisonnables Tél. 04 42 51 18 50
- Dame cherche quelques heures de ménage sur Gardanne ou alentours Tél. 04 42 51 50 14
- JF sérieuse avec expérience garderait enfnts de tout âge Tél. 06 89 53 65 78
- JF sérieuse en BEPA services aux pers, garderait enfnts pendant les vacances, le week-end, et le mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 67 07 98 73
- Niveau Maîtrise donne cours d'Allemand pour tout niveau Tél. 04 42 65 82 87 (HR)

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°146

- Directrice de publication: Claude DURAND • Rédacteur en chef: Marc NOTARGIACOMO • Rédaction: Bruno COLOMBARI, Gilbert DULAC
- Secrétaire: Evelyne SERANO • conception/réalisation PAO: Hervé POYEN
- Flashage: SELIPCA • Crédit Photos: J.-C. TROJANI, E. Petit et T. Rostang • Responsable de fabrication: Roger POLETTI • Impression: CCI • Abonnement: 15 F • ISSN 1247-9233
- Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01
- site: www.ville-gardanne.fr • e-mail: info@ville-gardanne.fr

● NAISSANCES

- LIOTAUD MÉLANIE, MEDICO Krysta, BOCH Fanny, GIORDANO Antoine, FAMER Léah, GORI Anna, MONTOYA Maëva, GOMIZ Charlotte, ROCHE Loris, BOEHM Tiphanie

● MARIAGE

- BOUER Jean-Marcel/KESSACI Fatiha
- 2 noces d'or (so ans de mariage) M. & M^{me} VESPINI René, M. & M^{me} FIORIO Fernand

● DÉCÈS

- CATZEDDU Antonio, FERRARA Maria verve CELLAMARE, VIALATTE Maurice,
- GALLIANO Jean Antoine, BOVO Gilbert, LONG François, MORIN Anne-Marie, SKRZYPEK Jozef

DIDIER TOUAT, 30 ANS. Né à Marseille, il habite à Gardanne depuis l'âge de six ans. Tous les Gardannais le connaissent, car il travaille à la Médiathèque depuis septembre 1998 où il est médiateur du livre. C'est aussi un sportif de haut-niveau. Militant actif au sein de l'association *Étincelle 2000*, « qui fait un boulot magnifique grâce à l'action de son président et des membres du bureau, » Didier se déplace dans un fauteuil et lutte au

quotidien pour l'intégration des handicapés au sein de la société. « Je suis atteint de la *spina bifida*. C'est une malformation de la moelle épinière à la naissance, » précise-t-il. Comment vit-il son handicap ? « En France, nous sommes ghettoïsés, sectorisés.

C'est ainsi. Nous ne faisons pas partie des priorités des "politiques". Il n'y a qu'à voir le non respect des places réservées aux GIC dans les villes. Quant aux transports en commun, c'est le règne de l'hypocrisie et un véritable scandale. A Marseille et sur l'ensemble du Pays d'Aix, il y a en tout et pour tout deux bus dont l'accès est adapté aux difficultés des handicapés et tous les TER en circulation ne peuvent pas nous recevoir, » insiste Didier. « Par rapport à des pays comme les États-Unis ou le Japon, la France a 40 ans de retard dans ce domaine ! J'étais dernièrement au Pays du Soleil Levant. Nous sommes allés un soir en boîte. Il y avait quinze handicapés sur un fauteuil roulant à l'intérieur. Si un handicapé veut pénétrer dans un dancing chez nous, il se fait systématiquement refouler. »

« Nous traversons les mêmes crises et nous

connaissons des problèmes comme les gens valides. C'est accentué par le fait qu'on est différent. Il y a beaucoup d'ignorance de la majorité des gens sur les différentes formes d'handicap, poursuit Didier. Le problème de l'intégration est due à une mauvaise communication. L'amélioration des conditions de vie des handicapés dépend

d'autres choix politiques et financiers que ceux faits actuellement.

Il faut en moyen-

ne 20 000 F pour aménager un véhicule. Un fauteuil coûte environ 30 000 F. Nous devons nous unir et avoir un réel poids politique afin de nous sentir partie prenante de la société. En France, 70 % des handicapés sont au chômage malgré les dis-

cours ministériels sur l'intégration par le travail. Le système est figé. Il y a une république à deux vitesses. Je ne participerai pas aux manifestations du Téléthon qui sont pleines d'hypocrisie. Cela signifie que l'on ne se soucie des myopathes que deux jours par an. »

Mais Didier Touat est aussi connu à Gardanne pour ses performances sportives. Licencié à l'*Éclat Handisport Marseille*, il court sur 5000m, 10000m et sur marathon. « J'ai détenu la meilleure performance mondiale sur 24 h de course. Je m'entraîne tous les jours. »

Grâce à sa passion, il a pu voyager sur les cinq continents. 92^{ème} sur 400 au marathon de Oïta disputé sur l'île de Kyushu au Japon voici quelques jours, Didier espère passer sous les 1h 40' en 2001 et battre ses temps sur la piste.

« Le sport, conclut Didier, doit servir à s'accomplir soi-même. L'essentiel, c'est d'être soi. »

Gilbert Dulac

Didier le marathonnier

